

Domaine Droit, Economie, gestion Mention Droit public

Spécialité Droit de la santé et de la protection sociale

RNCP13831 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	331p, 128g
Code(s) ROME	K1903, K1403, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Toulouse 1 Capitole

<http://www.univ-tlse1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif visé est une connaissance approfondie du droit de la santé et plus généralement du droit social, complétée par une connaissance suffisante des problématiques de la santé publique au niveau national et international de façon à ce que les titulaires du diplôme soient très rapidement aptes :

- à mener de façon autonome des analyses juridiques complexes dans le domaine du droit sanitaire et social
- à gérer les relations de travail dans un établissement de santé

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes:

- Il négocie et concerte avec différents types d'interlocuteurs (praticiens de santé, usagers et organisations représentatives).
- Il anticipe les besoins de l'entreprise en matière de compétences et de besoins.
- Il contribue à définir les stratégies de l'entreprise.
- Il concilie les contraintes budgétaires avec l'évolution qualitative des soins.
- Il structure son travail en fonction d'objectifs déterminés par la structure,
- Il organise et contrôle le travail de collaborateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtriser parfaitement les fondamentaux du droit de la santé et de la protection sociale de façon à être :
 - o Capable d'effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit sanitaire et social
 - o Capable de générer une vision prospective de ce droit en constante évolution, d'en dominer la dimension pratique et l'application, et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements:
 - Ø par l'étude des textes légaux et d'une jurisprudence très sensible aux évolutions économiques et sociales,
 - Ø par l'analyse des contentieux existants,

- o Apte à intégrer les enseignements des domaines corollaires (gestion, économie, science politique) à un droit plus que tout autre impacté par les environnements politique et socio-économique.
- Maîtriser le droit de la santé et le droit de la protection sociale, jusqu'à le situer dans un contexte plus large (européen et international)
- Apprécier et gérer les relations sociales dans l'entreprise publique ou privée de santé, comme aborder de manière concrète et immédiate l'application des textes à la réalité de l'entreprise.
- Utiliser des techniques en droit sanitaire et social (par exemple : établissement de règlement intérieur d'un service hospitalier, contrats entre praticiens et établissements hospitaliers,...)
- Connaître les principes de gestion et de l'organisation de l'entreprise, comme de l'évolution de ces derniers ;
- Savoir croiser l'étude du droit de la santé avec d'autres disciplines, notamment le droit de l'environnement (concepts d'environnement de travail, de responsabilité environnementale, de développement durable)
- analyser et synthétiser rapidement les questions liées à l'application du droit sanitaire et social ;
- résoudre des problèmes juridiques complexes.
- appliquer des processus méthodologiques et rigoureux en ce qui concerne les problématiques liées au droit de la santé et au droit de la protection sociale.
- établir une relation de dialogue permanent avec l'administration de l'établissement, les praticiens de santé, les usagers et les organisations représentatives.
- respecter la confidentialité des praticiens et des patients.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur privé : cabinet d'avocats, maisons de retraite, sociétés de fabrication ou de distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, sociétés d'assurances et mutuelles, cabinets privés de consulting, associations de santé, associations humanitaires.

Secteur public et para - public : collectivités territoriales – grandes entreprises publiques et para -publiques – Pôle Emploi – fonction publique d'Etat – fonction publique territoriale – fonction publique hospitalière

Organismes professionnels et syndicats - secteur associatif

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers du droit:

§ Conseiller juridique d'entreprise publique ou privée de santé

§ Juriste spécialisé en droit de la santé et droit social, juriste consultant dans des cabinets privés de consulting, des associations humanitaires.

Métiers de l'entreprise sanitaire et/ou sociale:

§ Responsable de la gestion du personnel et des RH en établissement hospitalier.

§ Adjoint au responsable de maisons de retraite, de sociétés de fabrication ou distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, de sociétés d'assurance et mutuelles.

§ chargé de mission à la DDASS et DRASS, URCAM, caisses de Sécurité Sociale, services juridiques et/ou services contentieux des hôpitaux, collectivités territoriales, C.R.C.I. (Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 492 €

Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 583
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X91 — Juristes et avocats L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Composition des jurys : Directeur de la spécialité et/ou directeur du parcours assisté des personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants chercheurs, enseignants, professionnels) du parcours

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Composition des jurys : Directeur de la spécialité et/ou directeur du parcours assisté des personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants chercheurs, enseignants, professionnels) du parcours

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Composition des jurys : Cas de la Validation des Etudes Supérieures accomplies en France et à l'étranger. Jury spécifique, émanation du jury de diplôme, composé du directeur de la spécialité et/ou du directeur du parcours, assisté de deux enseignants-chercheurs du parcours

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition des jurys : Jury de VAE composé de 3 enseignants chercheurs, de 2 professionnels (voix délibératives) et, avec voix consultative, d'1 représentant de la cellule VAE de l'établissement

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP26219

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13831/>